

**Commune de SAINT-GILLES**  
**Service de l'Urbanisme**  
Place Maurice Van Meenen, 39

**B – 1060 BRUXELLES**

V/Réf : PU2012-173\_2885  
N/Réf : AVL/KD/SGL-2.337/s.534  
Annexe : /

Bruxelles, le

Messieurs,

Objet : SAINT-GILLES. Parvis Saint-Gilles, 22. Transformation d'un commerce en horeca, transformation de la vitrine commerciale et remplacement des châssis du rez- de-chaussée.  
(Dossier traité par M. A. Lopez Vazquez)

En réponse à votre lettre du 20 février 2013, en référence, reçue le 25 février, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 13 mars 2013.

La demande concerne une maison qui jouxte l'ancien cinéma classé *Aegidium* (14-18, parvis Saint-Gilles). Elle est également comprise dans la zone de protection de l'église Saint-Gilles et dans celle de la brasserie Verschueren et de deux immeubles éclectiques (11-13 et 15, parvis Saint-Gilles).

A l'occasion de la transformation du commerce existant en horeca, les travaux prévoient notamment la modification de la vitrine et de l'entrée du magasin et le remplacement des châssis du rez-de-chaussée (nouveaux châssis en alu).

A l'examen du dossier, il apparaît que les interventions projetées ne constituent pas un enjeu spécifique pour les biens classés environnants. S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, des remarques et recommandations qu'appelle la demande (ex : prévoir de préférence une vitrine avec allège).

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

C.c. :

- A.A.T.L. – D.M.S. : Mme M. Kreutz (et par mail Mmes M. Kreutz, M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger, M. H. Lelièvre).
- A.A.T.L. – D.U. : Mme K. Franssen.